

Communiqué de Presse



Bois-Colombes, le mardi 30 octobre 2018

AVIVA FRANCE ANNONCE LA CRÉATION D'AVIVA RETRAITE PROFESSIONNELLE, PREMIER FRPS* AGRÉÉ EN FRANCE

** Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire*

- **Aviva France, acteur majeur de l'assurance, annonce l'agrément de son Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire (FRPS) *Aviva Retraite Professionnelle*, nouvelle catégorie d'organismes dédiés à l'activité de la retraite professionnelle prévue par la loi Sapin II.**
- **Soucieux de répondre aux nouveaux besoins de ses clients en matière d'épargne retraite, Aviva France met ainsi à leur disposition une offre innovante et compétitive, adaptée à un horizon de placement long terme.**
- **Aviva France confirme avec *Aviva Retraite Professionnelle* ses ambitions de devenir un acteur majeur de l'épargne retraite en France.**

Aviva France annonce avoir reçu ce jour l'agrément de l'ACPR concernant son Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire (FRPS) *Aviva Retraite Professionnelle*, conformément à ce que prévoit l'article 114 de la loi Sapin II de 2016. La création de cette nouvelle catégorie dédiée à l'activité de retraite professionnelle supplémentaire vise à permettre aux organismes concernés d'évoluer dans un environnement réglementaire favorable et compétitif par rapport à leurs homologues européens.

Dans un contexte de développement important du marché de l'épargne-retraite en France et en anticipation de la loi PACTE actuellement en cours d'examen, Aviva devient ainsi le premier assureur à proposer à ses clients une solution d'épargne supplémentaire adaptée à un horizon long d'investissement.

« Pour nos clients, cette nouvelle catégorie va permettre la mise en place d'une allocation d'actifs adaptée à un horizon de long terme. Cela permettra aussi de faire de l'épargne retraite un levier plus efficace du financement de l'économie réelle », commente **Phalla Gervais, Directrice Générale Déléguée et Directrice Financière d'Aviva France.**

Un dispositif qui confirme les ambitions de croissance d'Aviva France

Aviva France travaille depuis près de 18 mois à la création d'un FRPS et a procédé en 2018 au dépôt des demandes d'agrément de sa nouvelle entité *Aviva Retraite Professionnelle* ainsi que du transfert d'environ 4 milliards d'euros d'engagements de retraite

professionnelle, actuellement gérés par sa filiale Aviva vie, essentiellement sous forme de contrats Madelin et Article 83.

Dans le contexte des fortes évolutions prévues dans le projet de loi PACTE, Aviva France dispose désormais, avec *Aviva Retraite Professionnelle*, du premier FRPS de taille significative agréé en France. Cette entité dédiée permettra à Aviva France, acteur majeur de la retraite privée en France, de développer l'activité de retraite professionnelle par l'intermédiaire de ses agents généraux et courtiers. Lancé il y a tout juste un an, le nouveau contrat Madelin d'Aviva vie rencontre un fort succès commercial et permet à Aviva d'afficher un taux de croissance supérieur à celui du marché.

« La réussite de ce projet, initié depuis plusieurs mois par nos équipes au sein de différentes directions et de façon coordonnée et efficace avec les équipes de l'ACPR, permet aujourd'hui à Aviva France de conforter sa place d'acteur majeur de l'épargne-retraite », confirme **Arthur Chabrol, Directeur Général Délégué et Directeur de l'Expertise Technique Vie d'Aviva France.**

Patrick Dixneuf, Directeur Général d'Aviva France conclut : *« En ligne avec le projet stratégique présenté en début d'année, cette initiative pionnière nous permet de disposer d'une offre unique sur le marché français pour conquérir de nouveaux clients et ainsi soutenir nos ambitions de croissance en France. »*

Contacts presse

Aviva

Karim Mokrane - 01 76 62 76 85 - Courriel : karim.mokrane@aviva.com

Enderby

Damien Piganol - 01 83 64 71 77 - Courriel : dpi@enderby.eu

Marie Servais - 01 83 64 71 75 - Courriel : mse@enderby.eu

A propos d'Aviva France

Filiaire d'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe et forte de 180 ans d'expérience en France, Aviva France propose une gamme complète de produits et services à près de 3 millions de clients, particuliers, artisans commerçants, professions libérales et petites et moyennes entreprises. L'assureur s'est engagé à rassembler ses activités d'assurance sous la marque Aviva pour s'appuyer sur une marque unique et forte. Aviva France propose ses produits à travers une approche multicanale qui s'articule autour de 4 directions commerciales dédiées au client : Proximité (1000 agents généraux, 1000 courtiers), Direct, Patrimoniale (dont la banque UFF) et Partenaires (dont le partenariat avec AFER).

En tant qu'entreprise responsable, le Groupe Aviva en France est très engagé dans le financement de l'économie réelle, l'accompagnement de notre société vers un mode de vie plus durable et à défendre une culture d'entreprise inclusive pour ses 4 300 collaborateurs.

Pour plus d'informations sur Aviva France, consultez <http://presse.aviva.fr> et suivez-nous sur @AvivaFrance.